



Ligue francophone Belge de Tir à l'Arc

De la F.R.B.T.A, association sans but lucratif.

Renaix, le 16 février 2015.

PV du CA+ du 30 janvier 2015.

Ca tenu au Centre Namurois des Sports, avenue de Tabora à 5000 Namur (Salle réunion à coté de la buvette)

Corrigé le 17-02--2015 suivant les remarques reçues

Présents : Vincent Vandervelden, Francine Hanique, Erik De Bevere, Philippe Estievenart, Wivinne Thiot, Pierre Van Wallendael, Eric de Ryckere, Guy Delcominette, Yves Souply, Marc Ronsse (Directeur technique) et Léon Lejeune (Secrétaire administratif).

Excusés :

Absents :

Ouverture de séance : 19h40

ORDRE DU JOUR : PV = 6 pages

Président :

Le Président ouvre la séance.

Championnat de Belgique Field 2015 :

La RBA a attribué l'organisation du Championnat de Belgique Outdoor (séniors) 2015 au club SHT (Tongerren). Il sera organisé les 25 et 26 avril 2015

Championnat de Belgique outdoor (S-M-V) 2015 :

La RBA a attribué l'organisation du Championnat de Belgique Outdoor (séniors) 2015 au club GSR (Bruxelles). Il sera organisé les 29 et 30 août 2015

Il faudra en informer le club 616 HAC pour lui permettre de changer la date de sa compétition 50m/30m et 2x25m.

Championnat de Belgique outdoor (P-B-C-J) 2015 :

La RBA a attribué l'organisation du Championnat de Belgique Outdoor (Jeunes) 2015 au club DVS (Zelzate). Il sera organisé les 05 septembre 2015

Championnat de Belgique outdoor 2 x25m 2015 :

La RBA a attribué l'organisation du Championnat de Belgique Outdoor 2 x 25m (Jeunes et séniors) 2015 au club ADL (Lierneux). Il sera organisé les 19 et 20 septembre 2015

Attitude de Monsieur Magis lors de son arbitrage du tir en salle de LIE :

Un courrier sera envoyé à Monsieur Magis après le Championnat de province.

Championnat de LFBTA en salle :

- le Handisport sera présent : 3 personnes et un match.
- un volée de 3 flèches sera prévue lors du démarrage d'une catégorie.

Championnat de Belgique -règlement- :

Un oubli : le nombre maxi de sets (recurve) et de volées (compound) pour les finales bronze et or. Seul les 1/4 et 1/2 étaient précisés.

On parle maintenant de finales ... sans autre détail.

Henri Willems : garde la gestion des points. Les tâches attribuées par les statuts et le ROI de la LFBTA au délégué tir nature seront de la responsabilité du nouveau délégué. Monsieur Willems peut toujours officier au sein de la commission nature.

Assemblée générale LFBTA 2015 :

Ce jour, nous avons reçus les candidatures de Madame Francine Hanique (de 403 LIE) et de Messieurs Toni Dipierdomenico (de 319 ECA), Eric Englebert (de 417 CAF) et José Vieslet (320 LEF).

Secrétariat administratif :

Projets de Procès verbaux du CA :

Les minutes du CA du 24/10/2014 et celles du CA du 19/12/2014 ont été envoyées par le secrétaire administratif.

Documents Au Président et au Directeur technique lors du CA :

- Courrier du Ministre des sports du 06/01/2015 ... reconnaissance espoir sportif pour : Brieuc Geurts, Pauline Marlet, Baptiste Scarceriaux, Olivier Ansiaux, Marie Bocart, Quentin Croes, Vincent Guiot, et Nicolas Schommers.

Documents Au Trésorier lors du CA :

- Certificats médical secrétaire administratif : 12-01-2015 au 23-01-2015

- Attestation (19/01/2015) AISF de la présence du Président et du Secrétaire administratif au colloque juridique du 16/01/2015.

- Facture remplacement écran secrétariat administratif (pour raison de cristaux détruit... écran devenait noir).

- Facture achat enveloppe à entête du secrétariat ... stock épuisé.

- Facture CIDD 215-2016 (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage).

- Factures Ethias : Accident corporel des volontaires, RC Administrateurs d'ASBL et Assurance sportive (RC, Accidents corporels et Défense en justice).

Courrier reçu par le secrétariat administratif : Dossier ASEPS "Subvention forfaitaires de fonctionnement -solde- Année budgétaire 2013.

Le dossier doit être envoyé dûment complété et signé par deux administrateurs mandatés pour le 31 mars 2015 au plus tard au service Subventions et Subsides (à l'attention de Madame Bidaine).

Modification du calendrier extérieur 2015 :

- ajout : le club ABA souhaite organisé un 50/30m et 2x25m le samedi 23mai 2015 ... veille de son organisation d'un 2x70m (sans finale).

- changement de dates : le club ANT souhaite changer les dates pour l'organisation de son 1440 Round double il l'organisera les 15 et 16 août 2015 (au lieu des 22 et 23 août).

La raison de cette demande est que le club d'Ingelmunster (HBL) est venu squatter les dates traditionnelles du cercle de tir ANT.

Le conseil d'administration étendu aux délégués, approuve à l'unanimité des présents, les propositions de modification du calendrier.

Transfert exceptionnels : deux demandes de transferts sont parvenu au secrétariat administratif.

- DEWYNGAERT David : demande de transfert de 257 EAC (Ottembourg) vers 207 GAU (Uccle) encodé le 19-11-2014 par Gus Petrus (vice Président de GAU).
Monsieur Dewyngaert est Domicilié à Drogenbos (avant et après transfert), le transfert ne peut être justifié pour raison de déménagement.

Le conseil d'administration étendu aux délégués, refuse la demande de transfert de Monsieur Wyngaert.

- PETIT David : demande de transfert de 702 MSP (Pondrôme) vers 616 HAC (Hotton). encodé le 27/01/2015 par Muriel Alberty (Secrétaire de HAC).
S'est présenté suite à son déménagement à Hotton fin septembre. Le retard dans la gestion du dossier au sein du cercle de tir HAC est indépendant de sa volonté. La secrétaire de HAC a constaté l'oubli à son retour dans le club après une absence prolongée pour des raisons privées.
Le déménagement de monsieur Petit justifie qu'un transfert exceptionnel lui soit accordé.

Le conseil d'administration étendu aux délégués, accepte la demande de transfert de monsieur Petit.

Période des Transferts :

La secrétaire générale propose d'instaurer deux périodes de transferts en LFBTA, une en septembre et une en mars. Cela permettrait d'éviter les situations inconfortables prolongées pour les archers qui se voient refusé un transfert exceptionnel.

Le conseil d'administration étendu aux délégués, approuve à l'unanimité des présents, d'instaurer deux périodes de transfert de 1 mois en LFBTA (une en septembre et une en mars) et d'abolir le droit à un transfert exceptionnel.

[Une modification de l'article 52 des statuts et des articles 6.1 et 6.2 du ROI s'impose.](#)

Rapport des délégués du tir nature et des provinces :

Délégué de la province de Brabant :

Vignettes : Le secrétariat administratif est à jour.

Gestion administrative : ne devrait -on avoir un programme professionnel ? ... le Président c'est informé de la possibilité d'obtenir le programme de gestion des membres français. Attendre d'en connaître le coût.

Délégué de la province de Hainaut :

Licence IFAA : International Field Archery Association ... à ce propos pour des infos en français, visiter le site de la FFTL (Fédération Française de Tir Libre).

Réception recommandé adressé à "LFBTA asbl" : Il existe sur le site de la poste une méthode gratuite qui permet de retirer les recommandés adressés à l'association. Le délégué se propose de faire la recherche et d'en informer le secrétaire administratif.

Cadeaux pour le Championnat LFBTA en salle :

le délégué propose un porte clef prix fixe pour 100 pièces, remise de 10% sur le prix si plus de 100 pièces. Le CA lui demande de faire une commande de 270 unités pour livraison au Championnat de LFBTA des jeunes (matin).

Délégué de la province de Liège :

Vignettes : estime que la distribution, de dernières vignettes a été beaucoup trop lente. Le secrétaire administratif prend acte, il s'organisera pour éviter ce désagrément à l'avenir.

Déléguée de la province de Luxembourg :

La déléguée ayant démissionné, la fonction est à pourvoir.

Délégué de la province de Namur :

Rien à signaler.

Gestion du « Dopage » :

Rien à signaler.

Gestion des « Ressources Humaines » :

L'administrateur a démissionné.

Gestion de "l'Arbitrage" :

Olivier Grolet :

Pour rappel ... Arbitre LFBTA ayant quitté sa fonction pour rejoindre la France ou il aurait également arbitrer. De retour en Belgique souhaite reprendre du service.

- Arlette Huver Présidente du comité régional des arbitres (PCRA) pour les Ardennes Française.
- Sandy JELU Président du club de VRIGNES AUX BOIS (dernier club dont Mr Grolet a été membre en France).
Il est également le Responsable des arbitres pour la ligue champagne Ardennes.

ont été contactés pour plus d'information avant de prendre une décision. Nous sommes en attente de leurs réponses.

Commission arbitrage RBA : Une commission RBA est installée. Elle est destinée à rédiger les règlements des Championnats de Belgique.

Elle est composée de deux membres de la HBL : Marie-Rose Bellemens et Une commission RBA est installée. Elle est destinée à rédiger les règlements des Championnats de Belgique.

Elle est composée : de deux membres de la HBL, Marie-Rose Bellemans et Erik Struyf.
de deux membres de la LFBTA, Toni Dipierdomenico et Boes Rudi.

Responsable de l'Arbitrage en LFBTA : Peut ne pas être administrateur et être chargé de la gestion de l'Arbitrage par le CA.

Il semble toutefois plus judicieux de n'appliquer cette formule que dans le cas où un responsable de cette matière ne peut être trouvé au sein du CA.

Réflexion de Pol Rondeux (Responsable de l'Arbitrage Tir nature) :

Ne devrait-on pas envisager de fournir aux arbitres une carte attestant de leur statut actuellement rien ne l'indique tant sur le carnet que sur l'un ou l'autre document.

Le conseil d'administration étendu aux délégués, approuve la suggestion et veiller à la mettre en œuvre.

Trésorier :

Fond Écureuil : le programme accorde une somme à LFBTA, une provision à déjà été versée.

Vérification des comptes (exercice 2014) : Le trésorier rencontre les vérificateurs le mardi 3 février 2015.

Assurance déplacement à l'Étranger : le document complété pour tous les déplacements LFBTA a été envoyé à ETHIAS.

Sponsor pour les nouveaux carnets de tir réalisés : a payé

Direction technique ... et ... Gestion sportive :

Réunion des DT à l'ADEPS : le 22/01/2015, le directeur technique a participé à la réunion des DT à l'ADEPS. Durant cette réunion, 3 groupes de réflexion ont été mis en place (Statuts sportifs, Directeur technique, Classification Fédération)..

Le directeur technique LFBTA a participé au groupe "Statuts sportifs".

Des changements se profilent pour l'avenir.

- Certains plutôt positif :
 - l'avenir des Compound pourrait être olympique;
 - catégorie d'âge ... dossier référentiel = règlement élaboré par le Directeur technique de la Ligue.
- D'autres moins réjouissants :
 - Statuts "Aspirant" dure trop longtemps, il devient "Jeunes talents" et sera plus limité dans le temps.

Guide Compétition : présente une erreur : un BTF est annoncé à 500 points en place de 550 points. La correction sera apportée.

DOSSIER ADEPS : le DT a accès à un dossier sur le site de l'ADEPS. Il semble que ce dossier est celui qui doit être complété chaque année pour la fin du mois de mars.

Le Secrétaire administratif peut fournir certaines données.

Secrétaire générale :

Période des Transferts :

La secrétaire générale propose d'instaurer deux périodes de transferts en LFBTA, une en septembre et une en mars. Cela permettrait d'éviter les situations inconfortables prolongées pour les archers qui se voient refusé un transfert exceptionnel.

Le conseil d'administration étendu aux délégués, approuve à l'unanimité des présents, d'instaurer deux périodes de transfert de 1 mois en LFBTA (une en septembre et une en mars) et d'abolir le droit à un transfert exceptionnel.

Une modification de l'article 52 des statuts et des articles 6.1 et 6.2 du ROI s'impose.

Publication des résultats des compétitions : Il est temps de veiller à ce que les clubs organisateurs disposent d'un programme de gestion des résultats corrects.

Programme qui permette une présentation respectant les catégories existants en LFBTA, proposant les résultats utiles uniquement, permettant d'identifier l'organisateur et la date de l'organisation,

Les résultats envoyé dernièrement par un organisateur à la Secrétaire générale était plutôt fantaisistes, elle ne pouvait les publier sous la forme reçue.

Médailles pour les Championnats LFBTA en salle :

Le stock des médailles permet de couvrir les Championnats 2015. Toutefois, pour 2016, il faudra compléter celui des médailles d'or.

Sponsoring ETHIAS pour Championnats : Il est prévu qu'ETHIAS fournisse un "dériveur publicitaire". Le Président s'informe près de l'assureur (envoi courrier).

Handisport :

- la LHF va envoyer aux archers classifiés un document qui confirme leur classification.
- Catheline Dessoix classificateur national : doit pour devenir Classificateur internationale, elle doit aller classifier dans une organisation internationale.

- Record Handisport : peut-être valider pour les archers classifiés qu'il soit réalisé en tirant dans leur catégorie handisport ou réalisé en tirant dans leur catégorie valide.

- Polo activité Handisport : suggestion de Serge Jacques ... plutôt que de se présenter en tenue de son club lorsque l'on participe à des activités qui visent le tir à l'arc handisport, ne devrait-on pas pouvoir porter un polo handisport LFBTA.

Le conseil d'administration étendu aux délégués, approuve cette suggestion. Il veillera à ce qu'elle se réalise.

Divers :

Archives LFBTA :

- Archives Financières sont consultables chez le trésorier.
- Archives administratives sont consultables au secrétariat administratif.

Date prochaines réunions :

Le prochain Conseil d'administration étendu aux délégués se tiendra le 21 février à la suite de l'AG statutaire.

Fin de séance : 22h45.

Rédaction du secrétaire administratif

Le présent Procès Verbal sera considéré comme accepté par les administrateurs et par le Directeur technique présents lors du CA à daté du 15ème jour calendrier de l'envoi de celui-ci pour lecture et remarques éventuelles.

Pour le Conseil d'administration

Vincent Vandervelden
Président

Francine Hanique
Secrétaire générale